

Audit
Gestion
Conseil
Expertise
Comptable

5, avenue Jean Laigret
Bâtiment G1 – 3^{ème} étage
41000 BLOIS

Monsieur BERNARD Jean Christophe

9, rue de la Croix Verte
41120 LES MONTILS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

Résidence Anne de Bretagne
Tél : 02 54 46 14 17 Portable : 06 33 85 24 59 e-mail : contact@agcec.fr

SARL au capital de 7 500 € - SIRET : 489 674 796 00011 - APE : 741C - TVA intracommunautaire : FR43489674796
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables d'Orléans

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **Monsieur BERNARD JEAN CHRISTOPHE**, pour l'exercice du **01/01/2018** au **31/12/2018**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	euros
Chiffre d'affaires :	47 640 euros
Résultat net comptable :	20 623 euros

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise.

Fait à Blois
Le 21 mars 2019

Didier JOLY
Expert Comptable

Détail de la 2035

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL DES RECETTES	39 333	100,00	29 481	100,00	9 852	33,42
Recettes encaissées	47 640	121,12	38 158	129,43	9 481	24,85
HONORAIRES 10%	38 777	98,58	28 693	97,33	10 084	35,14
HONORAIRES 20%	8 863	22,53	9 465	32,11	(602)	-6,36
Honoraires rétrocedés	8 306	21,12	8 678	29,44	(372)	-4,28
SOUS TRAITANCE	8 306	21,12	8 678	29,44	(372)	-4,28
Gains divers			1		(1)	-100,00
TOTAL DES DEPENSES	18 159	46,17	20 418	69,26	(2 259)	-11,06
Autres impôts	110	0,28			110	
FORMATION CONTINUE	110	0,28			110	
C.S.G. déductible	1 459	3,71	614	2,08	845	137,62
CSG DEDUCTIBLE	1 459	3,71	614	2,08	845	137,62
Location matériel et outillage	120	0,31			120	
LOC. MATERIEL	120	0,31			120	
Entretien et réparations	79	0,20			79	
ENTRETIEN	79	0,20			79	
Petit outillage	245	0,62	196	0,67	49	25,05
PETIT MATERIEL	245	0,62	196	0,67	49	25,05
Honoraires non rétrocedés	1 680	4,27	875	2,97	804	91,91
HONORAIRES	1 680	4,27	875	2,97	804	91,91
Primes d'assurance	1 045	2,66	1 001	3,40	43	4,34
ASSURANCES	1 045	2,66	1 001	3,40	43	4,34
Frais de véhicules	3 566	9,07	6 634	22,50	(3 068)	-46,25
Autres frais de déplacements	1 653	4,20	2 332	7,91	(679)	-29,11
REPAS	1 020	2,59	1 392	4,72	(372)	-26,75
AUTOROUTE	544	1,38	568	1,93	(24)	-4,15
SNCF	89	0,23	372	1,26	(283)	-76,07
Charges sociales personnelles	5 699	14,49	6 271	21,27	(572)	-9,12
RSI	2 184	5,55	2 860	9,70	(676)	-23,64
PREVOYANCE	1 239	3,15	1 173	3,98	66	5,61
RETRAITE MADELIN	2 275	5,78	2 237	7,59	38	1,70
Frais de réception, congrès	393	1,00	74	0,25	319	428,55
FRAIS RECEPTION	393	1,00	74	0,25	319	428,55
Fournitures de bureau, documentation, PTT	1 047	2,66	1 376	4,67	(329)	-23,91
FOURN. ADM.	51	0,13	350	1,19	(299)	-85,33
ABONNEMENT	399	1,01			399	
AFFRANCHISSEMENTS	71	0,18			71	
PORTABLE	245	0,62	648	2,20	(403)	-62,18
INTERNET	281	0,71	377	1,28	(96)	-25,57
Cotisations syndicales et professionnelles	279	0,71	312	1,06	(33)	-10,52

Détail de la 2035

Etat exprimé en euros

	01/01/2018		01/01/2017		Variations	
	31/12/2018	12 mois	31/12/2017	12 mois		%
COTISATIONS	279	0,71	312	1,06	(33)	-10,52
Autres frais divers de gestion	742	1,89	696	2,36	46	6,68
PUBLICITE	137	0,35	185	0,63	137	
FRAIS TRANSPORT			185	0,63	(185)	-100,00
FRAIS BANCAIRES	604	1,54	511	1,73	94	18,38
CHARGES DIVERSES						
Frais financiers	43	0,11	38	0,13	5	13,28
AGIOS	43	0,11	38	0,13	5	13,28
Excédent ou Insuffisance d'exploitation	21 174	53,83	9 063	30,74	12 111	133,63
2035 - Dotations aux amortissements	550	1,40	602	2,04	(53)	-8,73
Bénéfice ou Déficit fiscal sur 2035 B	20 624	52,44	8 461	28,70	12 164	143,76

LIASSE
FISCALE



Formulaire obligatoire
(article 40A de l'annexe III
au code général des impôts)

N° 2035-SD - 2019

Adresse du service des impôts des entreprises → SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
10 RUE LOUIS BODIN
41026 BLOIS CEDEX

Identification du destinataire → Monsieur BERNARD JEAN CHRISTOPHE
09 Rue de la Croix Verte
41120 LES MONTILS

Adresse du déclarant (Quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

S.I.E. 4100100	N° dossier 334023	Clé 94	Régime EM	IFU 652	Adresse mail contact@comenvraie.fr
DECLARANT N° siret 489844365		N° de téléphone 00010		N° de téléphone 06.70.93.15.37	

Attention : Toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer par voie dématérialisée leur déclaration de résultats et ses annexes. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Indiquez ci-contre les éventuelles modifications intervenues (ancienne adresse en cas de changement au 1er janvier précédent, rectification des informations préidentifiées sur la déclaration, etc.) :

Adresse des cabinets secondaires : _____

Adresse du domicile du déclarant : _____

Nature de l'activité : **Communica/graphique/multimédia** Date de début d'exercice de la profession : **27042006**

SI VOUS ETES MEMBRE : Dénomination et adresse du groupement, de la société : _____

- d'une société ou d'un groupement exerçant une activité libérale et non soumis à l'impôt sur les sociétés
- d'une société civile de moyens

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ANNEE 2018 OU A LA PERIODE DU : _____ au _____ (si l'activité a commencé ou cessé en cours d'année)

RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (Ces résultats sont à reporter sur la déclaration de revenus n° 2042 C-PRO) voir renvois à la notice

1- Résultat fiscal (report des lignes 46 ou 47 de l'annexe 2035B) **Bénéfice 20 624 Déficit**

Prélèvement à la source - Produits et charges exclus du calcul des acomptes d'impôt sur le revenu dus à compter de 2019

- Produits : quote-parts de subvention d'équipement et d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément d'actif immobilisé, produits ou recettes ayant la nature de plus-values définies à l'art. 39 duodecies.
- Charges : les charges ou dépenses ayant la nature de moins-values à l'art. 39 duodecies.

Revenus de capitaux mobiliers (y compris les crédits d'impôt) **21**

2- Plus-values **C** à long terme imposable au taux de 12,80% à long terme exonérées (art. 238 quindecies du CGI) à long terme dont l'imposition est différée de 2 ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI) à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) .. à long terme exonérées (art. 151 septies B du CGI)

3- Exonération et abattements **C** et **21** pratiqués (cocher la case ci-dessous correspondant à votre situation)

Sur le bénéfice : Sur les plus-value à long terme imposables au taux de 12,80% :

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies : Activité exercée en zone franche urbaine territoire entrepreneur art. 44 octies ou art. 44 octies A : Autres dispositifs : Date de création (ou d'entrée) dans un des régimes visés ci-avant :

Entreprise nouvelle, art. 44 quindecies :

Zones franches DOM, art. 44 quaterdecies : Activité éligible à l'exonération en faveur des jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies A : Date de début d'activité (ou de création) dans le régime visé ci-avant :

Comptabilité informatisée
Votre comptabilité est-elle informatisée ? Si oui, nom du logiciel utilisé : _____

Viseur conventionné AA ou OMGA

Nom, Adresse, Téléphone

- du professionnel de l'expertise comptable : SARL AGCEC 5 avenue Jean Laigret
Bat G1 41000 BLOIS 02 54 46 14 17

- du conseil :

- de l'association agréée ou OMGA ou du viseur conventionné : ARAPL Centre 19 Boulevard Alexandre Martin
BP 1805 45008 ORLEANS Cdex 1

- N° d'agrément de l'AA ou de l'OMGA : 78III6

A VINEUIL , le 21032019

Signature et qualité du déclarant : BERNARD EXPLOITANT

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

COMPTE DE RESULTAT FISCAL

pour AJ | 12 | mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case NÉANT ci-contre :
Ne portez qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRENOMS OU DENOMINATION		Monsieur BERNARD JEAN CHRISTOPHE				
Nature de l'activité (1)		Communica/graphique/multiméd		Code activité pour les praticiens médicaux		
N° SIRET		4 8 9 8 4 4 3 6 5 0 0 0 1 0		si exercice en société(2) AV		Nombre d'associés AS 0
Résultat déterminé (2) :		d'après les règles "recettes-dépenses" AK <input checked="" type="checkbox"/>		d'après les règles "créances-dettes" AL		
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe CV <input checked="" type="checkbox"/>		Taxe incluse CW		Non assujetti à la TVA AT
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM <input checked="" type="checkbox"/>		Année d'adhésion AN 0		Nombre de salariés AP 0
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA		6 007		

2 R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①	AA	47 640
	2	A déduire { Débours payés pour le compte des clients ②	AB	
	3	{ Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés []) ③	AC	8 306
	4	Montant net des recettes	AD	39 333
	5	Produits financiers ④	AE	
	6	Gains divers ⑤	AF	
	7	TOTAL (lignes 4 à 6)	AG	39 333

3 D E P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats ⑥	BA				
	9	Frais de personnel { Salaires nets et avantages en nature ⑦	BB				
	10		{ Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC			
	11	Impôts et taxes ⑧ { Taxe sur la valeur ajoutée	BD				
	12		{ Contribution économique territoriale	JY			
	13		{ Autres impôts	BS	110		
	14	⑧ Contribution sociale généralisée déductible	BV	1 459			
	15	Loyer et charges locatives	BF				
	16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨ [BW]	BG	120			
	17	Entretien et réparations	} TOTAL : travaux, fournitures et services extérieurs	BH	3 049		
	18	Personnel intérimaire					
	19	Petit outillage ⑩				245	
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité				79	
	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪	1 680	} TOTAL: transports et déplacements	BJ	5 219	
	22	Primes d'assurances	1 045				
	23	Frais de véhicules ⑫	3 566	} TOTAL: frais divers de gestion	BM	2 461	
	24	(cochez la case si évaluation forfaitaire <input checked="" type="checkbox"/>) Autres frais de déplacements (voyages...)	1 653				
	25	Charges sociales personnelles ⑬ : dont obligatoires [BT] 2 184 dont facultatives [BU] 3 515	BK	5 699			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès		393	} TOTAL : frais divers de gestion	BN	43
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 047				
	28	Frais d'actes et de contentieux					
	29	Cotisations syndicales et professionnelles [BY]	279				
	30	Autres frais divers de gestion	742		BP		
	31	Frais financiers ⑭			BR	18 159	
	32	Pertes diverses ⑮					
	33	TOTAL (lignes 8 à 32)					

NOM ET PRENOMS OU DENOMINATION	Monsieur BERNARD JEAN CHRISTOPHE
N° SIRET	4 8 9 8 4 4 3 6 5 0 0 0 1 0

D E T E R M I N A T I O N D U R E S U L T A T	4	34 Excédent (ligne 7 - ligne 33).....	CA	21 174	
	35 Plus-values à court terme 16	CB			
	36 Divers à réintégrer 17	CC			
	37 Bénéfice Sté civile de moyens 18.....	CD			
	38 TOTAL (lignes 34 à 37)	CE	21 174		
	39 Insuffisance (ligne 33 - ligne.7).....	CF			
	40 Frais d'établissement 19	CG			
	41 Dotation aux amortissements 20	CH	550		
	42 Moins-values à court terme	CK			
	21 Divers à déduire	43	dont exonération sur le bénéfice "zone franche urbaine - territoire entrepreneur" CS	dont exonération sur le bénéfice "pôle de compétitivité" Hors CICE AX	CL
			dont exonération sur le bénéfice "entreprise nouvelle" AW	dont abondement sur l'épargne salariale CT	
			dont exonération "jeunes entreprises innovantes" CU	dont abattement sur le bénéfice "jeunes artistes" CO	
			dont exonération médecins "zones déficitaires en offre de soins " CI	dont déductions "médecins conventionnés du secteur I" CQ	
	44 Déficit Sté civile de moyens 18.....	CM			
45 TOTAL (lignes 39 à 44).....	CN	550			
46 Bénéfice (ligne 38 - ligne 45).....	CP	20 624			
47 Déficit (ligne 45 - ligne 38).....	CR				

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	5 650
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	1 940
		- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :	CZ	

6	Contribution économique territoriale 23	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	
---	---	--	----	--

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) B et 12
 (1) Type : T (véhicule de tourisme); M (moto); V (vélomoteur, scooter); (2) mettre une croix dans la colonne; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle (s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
RENAULT SCENIC	T	8	X			6 759	3 566	
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A;		Total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035		A	3 566	B		

DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

N° SIRET

4	8	9	8	4	4	3	6	5	0	0	0	1	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Nom et prénom du déclarant ou dénomination : **Monsieur BERNARD JEAN CHRISTOPHE**Adresse professionnelle : **09 Rue de la Croix Verte**Code postal : **41120**Ville : **LES MONTILS**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ANNEE **2018** OU A LA PERIODE DU **01012018** AU **31122018****A. RECETTES**

Montant net des honoraires ou recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale	EF	39 333
Gains divers (à l'exclusion des remboursements de crédit de TVA)	EG	
TVA déductible afférente aux dépenses mentionnées aux lignes EJ à EP ①	EH	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante	EN	
TOTAL 1	EI	39 333

B. DEPENSES

Achats	EJ	
Variation de stock ②	EK	
Services extérieurs à l'exception des loyers et redevances ③	EL	3 049
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois ③	EM	
Frais de transport et de déplacement ③	EO	5 220
Frais divers de gestion	EP	2 461
TVA incluse dans les recettes mentionnées ligne EF ①	EQ	
Taxes sur le chiffre d'affaires et assimilées, contributions indirectes, taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ER	
Dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois, en proportion de la seule période de location-gérance, de crédit-bail ou de location	EU	
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante	EV	
TOTAL 2	EW	10 729

C. VALEUR AJOUTEECalcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 - TOTAL 2** EX **28 604****D. COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la déclaration n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les relevés n° 1329-DEF et n° 1329-AC) JU

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE), compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE

AH

Chiffre d'affaires de référence CVAE

AJ

Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)

AS

Effectifs au sens de la CVAE

AK

Période de référence

KA

LA

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)

MA